



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

**AVIS N° 10/2022  
du 10 octobre 2022**

**du Conseil d'administration  
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
relatif à la demande de la s.à r.l Canal+ Luxembourg  
visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision  
luxembourgeois par satellite « Canal+ Sport 2 »**

Par courriel du 16 septembre 2022, le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique a demandé l'avis de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel par rapport à la demande de la s.à r.l Canal+ Luxembourg visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision luxembourgeois par satellite « Canal+ Sport 2 ».

Il ressort de la documentation transmise avec la demande que le fournisseur entend diffuser « *une chaîne de télévision à thématique sportive (diffusion de matchs de Premier League) en langues tchèque et slovaque* ».

Sous réserve qu'il n'existe qu'un seul et unique flux audio incluant les langues tchèque et slovaque associé au flux vidéo « Canal+ Sport 2 » (et non pas deux flux audio séparés pour les deux langues), l'Autorité peut donner son aval.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 10 octobre 2022 par :

Thierry Hoscheit, président  
Marc Glesener, membre  
Luc Weitzel, membre  
Claude Wolf, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit  
Président